

La fiscalité des produits d'assurance vie et de capitalisation



Contenu de la formation

Présentation générale

La formation abordera le fonctionnement général des produits d'assurance vie ainsi que celui des contrats et bons de capitalisation, puis décrira les différentes règles sociales et fiscales applicables à ce périmètre.

Ces règles seront ensuite détaillées dans le cadre des prestations et illustrées par des formules mathématiques concrètes afin de permettre la bonne compréhension des mécanismes techniques au sein des systèmes d'information.

La formation se terminera par un QCM dont les réponses seront argumentées en séance lors de la correction.

Plan des thématiques abordées

- Présentation des régimes sociaux et fiscaux en Assurance vie
- Application des règles par type de prestation
- Les différents cas d'exonération
- Les contrats démembrés et les personnes morales
- Les résidents fiscaux hors de France

L'animateur de la formation



Julien MAHIEU

Directeur associé, il intervient en tant que chef de projets dans les domaines réglementaire et fiscal depuis de nombreuses années.

Expert de ces sujets, il assiste différentes structures dans la mise en œuvre des évolutions fiscales régulières et a notamment piloté le déploiement de la Flat Tax auprès de plusieurs opérateurs.

Informations

Durée de la formation

1 jour – 7 heures

Pour quel public ?

La formation s'adresse aux équipes de la fiscalité opérationnelle, aux supports MOA Fiscalité, aux techniciens produits, aux commerciaux.

Quels sont les prérequis ?

- Connaissances de base en fiscalité

Quels sont les objectifs ?

- Identifier les principales règles fiscales
- Décrire les formules opérationnelles

Modalités pratiques

Combien ça coûte ?

1 100 € HT (TVA 0%)
par participant.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où se rendre ?

FRAERIS – 1^{er} étage
32, rue de Caumartin
75009 PARIS

Avec votre ordinateur portable